

L'association Parcours : du soutien scolaire à domicile vers une approche plus globale d'accompagnement

En 1993, à Clichy-sous-Bois, l'association de prévention Arrimages est constituée d'un orthophoniste et d'éducateurs de prévention spécialisée. Avec les familles du quartier, elle pointe les difficultés scolaires des jeunes et les freins auxquels sont confrontés les parents pour financer des cours à domicile (alors compris entre 20 et 30 euros de l'heure). Une action de soutien scolaire en faveur des jeunes des quartiers est alors impulsée, coordonnée par une éducatrice. Au départ, le projet est soutenu par des ressources internes au quartier, notamment par des jeunes en réussite scolaire qui donnent des cours de soutien à domicile.

Au fil des ans, l'action prend de plus en plus d'importance et commence à devenir problématique au vue des missions de l'association de prévention vis-à-vis du Conseil général. En effet, le Conseil général finançait Arrimages pour ses actions de prévention spécialisée et de travail de rue. L'activité d'accompagnement scolaire prenait une telle ampleur qu'une éducatrice était à temps plein sur ce projet. Pour le Conseil général, ce poste devait retourner au travail de rue. Cette action devait soit s'arrêter, soit être reprise par les habitants du quartier. Pendant un an, un travail a été réalisé en collaboration avec une éducatrice d'Arrimages, des parents, des étudiants et des travailleurs sociaux dans le but de monter une association autonome.

Parcours, en soutien à la réussite scolaire des jeunes

Le 26 mars 1997, l'association Parcours est créée et reçoit un accueil très favorable du service Politique de la ville de la mairie de Clichy-sous-Bois. Le

conseil d'administration se compose de différents collèges : familles, étudiants, associations de quartier, fondateurs et professionnels de l'enfance.

L'objectif principal est de favoriser et de soutenir la réussite des jeunes des quartiers de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil en proposant un accompagnement à la scolarité par la mise en place d'une aide individualisée à domicile et de soutiens scolaires collectifs à l'intérieur des collèges.

L'association Parcours dispose de cinq salariés et d'environ soixante animateurs payés 12 euros TTC l'heure de cours. Parcours considère qu'il est symboliquement important que les parents prennent en charge une partie des frais liés au cours. En outre, lorsque les familles se rendent à l'association pour acheter leur carnet de coupons de cinq heures de cours, cela permet de donner un aspect concret et pratique à leur démarche. Ce moment est l'occasion de faire le point, d'échanger et de nouer des liens. Pour la famille, c'est un moyen d'implication très concret.

Depuis trois ans, l'association Parcours réoriente ses activités et privilégie une approche partenariale plus forte avec les acteurs locaux (association médico-psychologique, éducateurs de la prévention spécialisée, établissements scolaires), notamment en s'inscrivant dans le dispositif de réussite éducative.

Une réorientation des actions de Parcours

Parcours s'était donc orientée essentiellement à l'origine vers les cours à domicile, proposés aux familles qui le souhaitaient. La demande venait des

familles et des enfants, acteurs de la démarche. Les cours étaient donnés par des lycéens ou des étudiants des établissements du quartier qui montraient ainsi l'exemplarité de leur parcours scolaire.

Cependant, si « *le soutien scolaire peut parfois remplacer l'appui qu'apporteraient les parents d'un milieu plus privilégié, [s'il] se révèle inefficace, la faute peut retomber directement sur l'enfant sous prétexte qu'il ne travaille pas assez, qu'il est dissipé. Ce message est contraire à ce que l'association souhaite faire passer*, explique Myriam Benhamida, responsable de Parcours. *Le cours à domicile est intéressant, mais il ne correspond pas forcément aux besoins des enfants* ». Le dispositif montrait donc des faiblesses : les étudiants chargés des cours faisaient état d'un certain nombre de difficultés, comme l'inefficacité des cours limités à une ou deux heures par mois, le manque d'envie de travailler des enfants, l'absence des familles aux rendez-vous.

L'identité de Parcours étant fortement associée aux cours à domicile, ce diagnostic reflétait une certaine disqualification de l'association et de son objectif de soutien aux enfants dans leurs apprentissages. Forte de ce diagnostic, Parcours a donc décidé il y a trois ans de modifier ses procédures d'accueil et d'accompagnement. Avant de « prescrire » des cours à domicile, un diagnostic et une discussion préalables sont réalisés avec les parents et les enfants.

Ce tournant est cependant parfois mal perçu par les familles du quartier qui n'obtiennent plus aussi facilement qu'avant des cours d'accompagnement scolaire pour leur enfant. De plus, les familles se sentent prises au dépourvu et ne se rendent pas nécessairement compte qu'il existe d'autres solutions possibles en dehors des cours à domicile.

Deux entretiens avec la famille, dont le premier avec l'enfant, permettent d'élaborer une grille de lecture et de

renseigner plusieurs indicateurs. Ces rencontres permettent de révéler le niveau de préoccupation de la famille, d'évaluer les difficultés d'apprentissage, entre « ne sait pas » ou « fait des fautes », de se rendre compte si l'élève a juste des lacunes ou s'il est en grande souffrance. Grâce à ces entretiens, le degré d'adhésion de l'enfant au programme est également mieux appréhendé, ce qui permet ainsi de mieux gérer la réaction des parents face à l'attitude de l'enfant. Si la situation est très tendue et que les difficultés sont nombreuses, un soutien via des cours à domicile et, en parallèle, un travail avec la famille sous forme d'entretiens individuels avec les parents, ou encore un relais avec d'autres partenaires sont souvent nécessaires.

Proposer un soutien autrement

Il y a quatre ans, deux cents enfants bénéficiaient de cours à domicile, dont environ quarante étaient réguliers (une heure de cours par semaine). Aujourd'hui, la capacité d'entrée est toujours la même, mais seuls quarante enfants suivent des cours à domicile. Pour les autres, d'autres pistes sont proposées : les ateliers de soutien scolaire collectifs à l'intérieur des collèges, un passage de relais avec les acteurs du réseau. Chaque atelier est coordonné par une référente salariée permanente de l'association et des animateurs, en fonction du nombre de jeunes fréquentant l'atelier. Ces ateliers sont proposés gratuitement aux familles et sont axés sur le travail de groupe. Les séances se penchent sur les notions mal comprises et l'acquisition de la méthodologie de travail. En parallèle, un travail de rencontre et d'entretien est entrepris avec la famille. « *Il est important de ne pas casser ce premier pas vers l'accompagnement, car la réussite scolaire dépend aussi beaucoup des rapports familiaux.* » Parcours se pose alors en tiers entre les familles et l'Éducation nationale, entre les parents et les enfants.

Avoir une approche pluridisciplinaire et partenariale

Il est également important que les salariés de Parcours aient une grille de lecture multiculturelle qui permette d'accueillir des familles récemment arrivées en France et ayant une approche différente des métiers. En se positionnant en « passerelle » entre les différentes cultures, Parcours aide les familles à mieux appréhender les différentes représentations, notamment lorsqu'une personne externe intervient pour soutenir l'enfant. Cette place permet de rassurer les familles, en particulier celles récemment arrivées sur le territoire. Pour Myriam Benhamida, « *il est important d'apaiser les familles en leur expliquant qu'elles ont fait ce qu'il fallait pour leur enfant. Il faut aussi leur enlever certaines représentations des institutions qui vont s'occuper de leur enfant, de cet "hors parent" »*. C'est dans ce but que l'association a réorganisé son équipe en recrutant trois médiatrices sur le quartier, via le dispositif adulte-relais¹. Ces médiatrices, qui toutes suivent une formation de technicien médiation services (TMS), sont en lien avec les familles.

Depuis 2003, deux réunions de travail ont été mises en place. L'une se tient une fois tous les quinze jours et réunit les membres de l'équipe de Parcours autour d'une psychologue clinicienne : face à des situations complexes, ce temps permet d'élaborer des hypothèses de travail.

L'autre groupe se réunit mensuellement et rassemble le psychologue et l'éducatrice de l'Association médico-psychologique d'information et de conseil aux adolescents (Amica), une éducatrice d'Arrimanges et le personnel de Parcours pour travailler sur les modalités du passage de relais et avoir une réflexion

commune sur l'accompagnement des familles vers d'autres structures.

Ce réseau de professionnels permet entre autres à l'association Parcours d'orienter des familles de Clichy-sous-Bois confrontées au manque de loisirs pour leurs enfants vers des structures plus adaptées.

Actuellement, Parcours met en place des actions à Clichy-sous-Bois dans trois collèges (Romain-Rolland, Louise-Michel et Robert-Doisneau) et à Montfermeil au collège Pablo-Picasso et à l'école primaire Jean-Baptiste-Clément. Parcours est engagé sur les deux communes, où l'association se positionne en tant que structure d'appui. « *Les enfants qui relèvent du dispositif de réussite éducative n'ont pas forcément besoin de cours à domicile, ils peuvent aussi être orientés vers les ateliers de soutien scolaire. L'association est en relation avec la coordinatrice de réussite éducative avec laquelle elle s'est mis d'accord sur certaines modalités, notamment sur celle de ne pas faire de différenciation d'une famille à une autre.* »

¹ Les personnes susceptibles d'être embauchées au titre du dispositif adultes-relais doivent: résider dans une zone urbaine sensible ou dans un quartier inscrit en politique de la ville, être âgées d'au moins 30 ans à la date de la signature du contrat de travail et être sans emploi, à l'exception de personnes bénéficiant d'un contrat emploi solidarité ou d'un emploi consolidé.

Parcours
3, allée Jules-Renard
93390 Clichy-sous-Bois
Tél. : 01 41 70 31 48
E-mail : association.parcours@wanadoo.fr

Mots clés (indexation DPH) : ÉCHEC SCOLAIRE, ÉCOLE, MÉDIATION.

Fiche réalisée le 13/03/2007
